



Appel ouvert

Premio IILA-Cinema (Prix IILA-Cinéma) fiction - documentaire - innovation

2ème édition

Date limite de dépôt des candidatures : 27/05/2022

L'IILA - Organizzazione Internazionale Italo-Latino Americana (Organisation internationale italo-latine américaine) invite les réalisateurs, les maisons de production et les instituts cinématographiques des pays d'Amérique latine membres (Argentine, État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Équateur, République du Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela) à participer à la deuxième édition du Prix IILA-Cinéma, réalisé avec le financement de la Direction générale pour la coopération au développement du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (DGCS / MAECI). Le prix sera décerné lors d'un événement spécial dans le cadre du 15^e Festival du Cinéma Espagnol et Latino-américain de Rome (6-12 octobre 2022).

Modalités de participation :

La participation au Prix IILA-Cinéma est ouverte aux films réalisés par des réalisateurs de moins de 40 ans (nés après le 1er janvier 1982) qui ont terminé leurs études dans un institut de formation cinématographique reconnu par les pays membres, ou qui font actuellement partie du corps enseignant de ces instituts. Seuls les films réalisés après la conclusion des études du candidat (les films réalisés pendant la période d'étude étant exclus) et achevés après le 1er janvier 2020 pourront participer au concours.

Seront admis au concours des films de n'importe quel genre, y compris les propositions expérimentales, hybrides, techniquement innovatrices, etc., à condition qu'ils puissent être projetés dans le contexte d'une salle de projection traditionnelle et qu'ils relèvent des catégories suivantes:

- Prix IILA-Cinéma 2022 longs métrages de fiction
- Prix IILA-Cinéma 2022 longs métrages documentaires
- Prix IILA-Cinéma 2022 courts métrages catégorie Innovation (expérimental, essai, nouveaux langages, etc.)

Le thème des films doit être lié à l'un des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies: <https://unric.org/fr/developpement-durable/>

Pour postuler, les candidats sont invités à remplir le formulaire de candidature en ligne disponible grâce au lien suivant : <https://filmfreeway.com/PremioIILA-Cinema>

Il sera possible de poser sa candidature jusqu'au vendredi 27 mai 2022 (avant minuit en Italie, GMT+2).

La participation est gratuite et implique l'acceptation du règlement, qui peut être consulté au lien suivant : https://iila.org/wp-content/uploads/2022/03/Annexe-1_R%EF%BF%BDglement_IILA_Cinema.pdf

Prix :

Une fois les inscriptions clôturées, les films seront soumis à un jury composé de 6 personnalités importantes du cinéma et de la culture en Italie et en Amérique latine. Le jury, sa décision étant irrévocable, aura pour mission de sélectionner les films lauréats dans les catégories citées.

Les trois réalisateurs lauréats du prix IILA-Cinéma recevront, comme prix, un voyage à Rome pour présenter leurs œuvres et participer à la cérémonie de remise des prix dans le cadre du 15^e Festival du Cinéma Espagnol et Latino-américain de Rome, qui aura lieu du 6 au 12 octobre 2022. Le séjour à Rome a une durée maximale de 10 jours, comprenant un billet d'avion aller-retour pour et de Rome, les frais d'hébergement et une bourse de 800 euros.

Les lauréats participeront à une série de rencontres que l'IILA organisera avec des professionnels et des étudiants en cinéma, organisées en fonction du profil et des intérêts de chacun des lauréats.

Les films lauréats peuvent être diffusés en Italie à travers le Festival du Cinéma Espagnol et Latino-américain, qui consiste en des rediffusions dans les villes de Gênes et de Padoue, parmi d'autres.

En raison de la situation particulière découlant de l'urgence liée au Covid-19, l'IILA se réserve le droit de modifier les dates du voyage des lauréats à Rome, ainsi que la projection et la remise des prix de leurs films, et d'envisager la projection en ligne de toutes ou d'une partie des œuvres sélectionnées.

La participation au prix IILA-Cinéma implique l'acceptation d'une présentation du film sélectionné en ligne également.

Le verdict du jury, dans lequel seront précisés les films gagnants et les films présélectionnés, sera publié sur le site Internet de l'IILA www.iila.org et notifié directement aux candidats présélectionnés par courrier électronique le lundi 4 juillet 2022.

Pour de plus amples informations :

Secrétariat Culturel de l'IILA s.culturale@iila.org